

Aux Ponts de Cé, le 27/10/2020

Objet : COVID-19 et interclubs départementaux (ICD)

A tous les clubs du Maine et Loire,

Suite aux dernières annonces gouvernementales, la FFBaD a suspendu les Interclubs NATIONAUX jusqu'au 31/12. Il a été précisé qu'elle ne souhaitait pas d'une seconde année blanche et que les championnats devront aller à leur terme.

Notre département est passé depuis samedi dernier en zone couverte par un couvre-feu et est donc sujet à la fermeture de ces gymnases pour le public non-prioritaire (qui concerne la majorité des joueurs d'ICD).

Par conséquent, la journée 1 prévue le 29 novembre prochain est reportée au 9 mai 2021 (journée de repli). Nous espérons pouvoir jouer la journée 2 le 20 décembre prochain.

Une petite précision règlementaire toutefois : les journées resteront "identifiées" avec leur numéro de journée ICN, ICR et ICD. Les joueurs inscrits dans les équipes après le 29/11 ne pourront pas être alignés pour la J1 qui aura lieu en mai 2021, faute de quoi les sanctions seront appliquées (forfait du ou des joueurs concernés). Les joueurs d'ICN ou d'ICR « brulés » après le 29/11 pourront participer à la journée J1 en mai 2021, s'ils ont bien été inscrits au préalable.

Ce message tient compte des éléments que nous avons aujourd'hui et est malheureusement susceptible d'évoluer en fonction des décisions gouvernementales annoncées dans la soirée.

Bien cordialement

Le conseil d'administration du comité 49 de badminton